

Lettre d'informations aux habitants n°4

À Périgny, le lundi 30 novembre 2020

Madame, Monsieur,
Chères toutes, Chers tous,

C'est avec mesure mais satisfaction que nous avons appris, mardi 24 novembre, l'assouplissement du confinement. Nous espérons ainsi que ces nouvelles annonces apporteront un peu de légèreté à cette fin d'année qui se prépare. Nous vous rappelons ces nouvelles mesures en fin de lettre. En attendant, cet assouplissement ne doit pas nous faire renoncer aux belles actions initiées qu'elles soient solidaires ou conviviales. Leur diversité devrait permettre à chacun et chacune de trouver un moment de paix, de fierté, de joie, que vous donniez ou que vous receviez.

Restons solidaires : remplissez des boîtes de Noël et faites plaisir !!!!

Les semaines passées, grâce à vous et à l'association Périgny Solidarité, des jouets ont pu être récoltés et seront offerts aux enfants pour Noël.

Aujourd'hui, **Pauline Colson du restaurant Au coin d'la rue**, en lien avec le CCAS de la mairie de Périgny, se mobilise pour faire vivre une initiative solidaire qui se répand peu à peu dans les régions françaises pour **apporter un peu de chaleur et réconfort aux adultes en situations difficiles**.

Pour les aider, prenez une boîte à chaussures vide et remplissez-la avec quelque chose de bon, de beau, de chaud, de marrant ou divertissant. L'objectif, c'est d'offrir une chose agréable, avec l'envie de faire plaisir. Vous pouvez y joindre un message, une carte, un dessin, puis dans un bel emballage, comme un cadeau de Noël pour un proche, vous indiquez si le cadeau est destiné à une dame, un monsieur, un enfant ou s'il est mixte (éventuellement la taille, si c'est un vêtement). *Le format « boîte à chaussures » permet de maintenir une forme d'équité lors de la distribution.*

Vous déposez le tout au restaurant Au coin d'la rue, place de la Pommeraie ou à la pharmacie de Romsay jusqu'au 23 décembre aux heures d'ouverture de ces commerces. Périgny Solidarités se chargera du contact avec les associations en lien avec les personnes destinataires.

« Il est plus doux de donner que de recevoir » Epicure

Amenons de la légèreté

Lire, écrire, rêver... Vous souhaitez nous faire partager une belle phrase ou un bon mot, qu'il soit philosophique, poétique, romanesque ou comique... écrivez-le nous ! Qu'il soit de vous ou d'un artiste, plus ou moins célèbre... partagez-le nous. Les services techniques de la ville ont conçu de jolis panneaux en ardoise avec des matériaux disponibles. Ces panneaux seront implantés dans les espaces de promenade de la commune.

Nous vous invitons à transmettre ces maximes, proverbes, citations, petits poèmes en deux lignes maximum sur le site internet de la ville ou dans la boîte aux lettres de la mairie. Une équipe de bénévoles se chargera de donner vie à vos réflexions sur les panneaux prévus.

Actions solidarités COVID

Nous vous informons que chaque personne de plus de 75 ans recevra la visite d'un conseiller municipal ou d'un administrateur du CCAS à partir du 7 décembre dans le cadre de la traditionnelle distribution de chocolat, n'hésitez pas à les solliciter en cas de difficultés.



Lettre d'informations aux habitants n°4

Le numéro « Solidarités Covid » reste actif : 05 46 44 16 22

Les marchés de Périgny

Le 25 décembre et le 1er janvier seront des vendredis. Le marché de Périgny bourg sera avancé aux mêmes heures 15h/19h **les jeudis 24 et 31 janvier**. Profitez-en pour faire le plein de bonnes choses et pour les derniers cadeaux !

Le marché de Romsay vous attend, comme à son habitude, tous les mercredis, de 8h30 à 13h (Passage à niveau – Avenue Louis Pinchon).

Rappel des mesures nouvelles depuis le 28 novembre

- Les commerces et services de proximité rouvrent dans le respect d'un protocole sanitaire et nous leur souhaitons une bonne reprise. **Nous vous invitons à reprendre contact avec eux.** Les restaurants restent fermés au moins jusqu'au 20 janvier et vous pouvez continuer à les soutenir en commandant vos repas en « prêt à emporter ».
- Maintien de l'attestation de déplacement et recours au télétravail quand cela est possible,
- Autorisation des activités physiques individuelles (ou en famille) dans un rayon de 20 km et pour une durée maximum de 3h,
- Autorisation des activités extra-scolaires pour les mineurs en plein air

La **médiathèque** est ouverte depuis le 28 novembre avec un protocole adapté.

Les **installations sportives couvertes** restent fermées au moins jusqu'au 15 décembre. Nous reviendrons vers vous quand les modalités de réouverture seront précisées.

Les **installations sportives de plein air** peuvent reprendre leurs activités pour la pratique individuelle et extra-scolaire (moins de 16 ans). Les clubs concernés tennis, tir à l'arc et athlétisme ainsi que le foot pour les moins de 16 ans reprennent leurs activités dans le strict respect des protocoles sanitaires.

Les **salles municipales (réunions et activités)** resteront fermées jusqu'au 20 janvier. Nous continuerons à vous informer en fonction des évolutions de la situation.

À partir du 15 décembre d'autres mesures seront mises en place selon la situation sanitaire. Vous en serez informés.

PRENEZ SOIN DE VOUS...

Vous êtes isolés, en situation de handicap, âgés de plus de 65 ans... n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie au 05 46 44 16 22 ou par email : mairie@ville-perigny.fr afin que nous puissions vous accorder un soutien tout particulier et vous mettre en relation avec les personnes pouvant répondre à vos besoins.

Dans l'attente de pouvoir vous retrouver pleinement,
Bien amicalement,

Marie Ligonnière
Maire de Périgny

